



Conseil économique et social

Distr. générale
12 décembre 2007
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Trente-neuvième session

26-29 février 2008

Point 4 n) de l'ordre du jour provisoire*

**Points pour information : indicateurs
de développement**

Rapport du Secrétaire général sur les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport décrit les activités menées par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs de développement relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement en 2007 et la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, en tant que coordonnatrice du Groupe, dans les domaines suivants : élargissement du champ d'application, transparence, établissement de rapports sur l'ensemble des indicateurs présentés dans la base de données sur tous les objectifs du Millénaire pour le développement; mise en œuvre des recommandations énoncées dans la résolution que le Conseil a adoptée sur le renforcement des capacités statistiques, en juillet 2006; coordination de la collecte des données au niveau mondial; et établissement d'analyses et de rapports annuels sur les progrès accomplis pour ce qui est de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. Le rapport est présenté pour information. La Commission de statistique voudra peut-être prendre note du rapport.

* E/CN.3/2008/1.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction	1–2	3
II. Cadre révisé de suivi au niveau mondial des objectifs du Millénaire pour le développement	3–5	3
III. Améliorer la qualité des données et la transparence des méthodes	6–11	4
IV. Permettre aux pays de disposer des données et des méthodes nécessaires pour suivre la réalisation des OMD au niveau national	12	5
V. Produits du Groupe en 2007	13–17	6
VI. Conclusions et orientation future des travaux	18-19	7
Annexes		
I. Cadre révisé de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris de nouveaux indicateurs et cibles		8
II. Évaluation des données de pays disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement		13
III. Résumé des recommandations formulées par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement à sa réunion tenue du 14 au 16 novembre 2007, à Paris		20

I. Introduction

1. À sa trente-septième session, la Commission de statistique a demandé au Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) (ci-après « le Groupe ») de tenir compte des recommandations des Amis de la présidence visant à améliorer encore la compilation des indicateurs utilisés pour suivre la réalisation des OMD et de faire rapport à la Commission des progrès accomplis. En outre, en juillet 2006, le Conseil économique et social a adopté une résolution sur le renforcement des capacités statistiques des pays, dans laquelle figurait un ensemble de recommandations tendant à ce qu'on améliore la portée et la transparence de tous les indicateurs et l'établissement de rapports sur tous les indicateurs. Le Groupe s'emploie depuis lors à mettre en œuvre les recommandations des Amis de la présidence et celles énoncées par le Conseil dans sa résolution. Le présent rapport décrit les progrès accomplis pour répondre à toutes les questions que le Groupe a soulevées et examiner les activités qu'il a entreprises en 2007.

2. Lors du Sommet mondial de 2005, les dirigeants mondiaux se sont engagés à réaliser quatre autres objectifs, en plus de ceux énoncés dans la Déclaration du Millénaire¹. Le Groupe s'efforce de déterminer les meilleurs moyens de suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation de ces nouveaux objectifs. Le présent rapport décrit les activités menées à cet égard et la situation en ce qui concerne le suivi des OMD. On trouvera dans les annexes au rapport des informations sur le Cadre révisé de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement (annexe I), une évaluation des données de pays disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement (annexe II) et un résumé des recommandations formulées par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement à sa douzième réunion.

II. Cadre révisé de suivi au niveau mondial des objectifs du Millénaire pour le développement

3. Depuis 2002, les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement sont évalués en se fondant sur le cadre de suivi arrêté par l'Assemblée générale en 2001 (résolution 56/95). En septembre 2006, le Secrétaire général a, au paragraphe 24 de son rapport sur l'activité de l'Organisation (A/61/1), recommandé l'incorporation des quatre nouvelles cibles énoncées dans le Document final du Sommet mondial, et indiqué que les travaux techniques liés à la sélection des indicateurs seraient confiés au Groupe. À la suite des recommandations du Secrétaire général, le Groupe s'est employé à déterminer les indicateurs les plus appropriés pour suivre les progrès accomplis en vue d'atteindre les quatre nouvelles cibles. Les sous-groupes thématiques du Groupe se sont acquittés de leurs tâches dans leurs domaines de responsabilité respectifs.

4. Les recommandations des sous-groupes ont été examinées et discutées par le Groupe avant d'être présentées au Bureau du Secrétaire général pour inclusion dans son rapport à l'Assemblée générale à sa soixante-deuxième session. Le nouveau

¹ Voir résolution 55/2.

cadre, comprenant les quatre nouvelles cibles, que, dans son rapport de 2006, le Secrétaire général avait demandé d'ajouter à celles déjà retenues, ainsi que les indicateurs connexes que ce groupe avait recommandés à sa dernière réunion en mars 2007, a été présenté à l'Assemblée générale dans le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation (A/62/1). Les États Membres ont pris note du rapport et le nouveau cadre servira à élaborer le prochain cadre d'évaluation mondiale des progrès accomplis en 2008.

5. Lors de l'examen des nouveaux indicateurs, les organismes intéressés au sein du Groupe se sont employés à fournir les données et métadonnées conformément aux recommandations formulées par les États Membres lors des précédentes sessions de la Commission de statistique et du Groupe, pour que les méthodes les plus appropriées et une transparence totale soient appliquées aux estimations et ajustements des données fournies par les pays.

III. Améliorer la qualité des données et la transparence des méthodes

6. Le Groupe s'est efforcé d'améliorer la qualité des données et des métadonnées utilisées pour le suivi mondial des OMD et de veiller au respect de la transparence en ce qui concerne les méthodes utilisées pour ajuster les données de pays aux fins de la comparaison au niveau international et estimer les valeurs manquantes. Compte tenu des recommandations que les pays ont formulées aux réunions du Groupe en 2005 et 2006, les questions suivantes ont été examinées :

a) Déterminer les moyens d'améliorer la coordination au sein des systèmes statistiques nationaux et les mécanismes nationaux d'établissement de rapports aux organismes internationaux, dans le cadre des efforts soutenus pour corriger les lacunes et les anomalies dans les données entre les sources nationales et internationales;

b) Étudier les principales méthodes, notamment le recours à des données démographiques dans l'évaluation des indicateurs et des agrégats nationaux;

c) Continuer à améliorer le contenu et la structure des métadonnées et des instruments disponibles sur le site Web mdgs.un.org.

7. En ce qui concerne le premier point, la Division de statistique du Secrétariat a réalisé une enquête dans les pays participant aux activités du Groupe en vue de mieux comprendre les moyens utilisés actuellement, afin d'assurer la coordination entre les systèmes nationaux de statistique et les mécanismes de communication des données sur les indicateurs relatifs aux OMD aux systèmes statistiques internationaux et de déterminer les lacunes et les déficiences dans la communication entre les autorités statistiques nationales et les organismes internationaux. Les résultats de l'enquête ont été examinés et discutés à la douzième réunion du Groupe, en novembre 2007. Compte tenu des résultats, qui ont d'ailleurs une portée limitée, il a été recommandé d'étudier plus avant la question. Le Groupe a recommandé, en particulier, que :

a) La Division de statistique revoie le questionnaire pour inclure dans l'enquête un plus grand nombre de pays;

b) Le Groupe, coordonné par la Division de statistique, organise un atelier pour étudier l'expérience acquise par les pays en matière de coordination et de mécanismes de communication, recenser les pratiques optimales et élaborer des directives pour les pays.

8. Le Groupe a également estimé que des mesures devraient être prises pour remédier aux lacunes et aux divergences entre les données disponibles au niveau national et utilisées pour le suivi au niveau national, d'une part, et les données disponibles dans les séries de données internationales utilisées pour le suivi au niveau mondial, d'autre part. Pour ce faire, il a été convenu d'associer davantage les commissions régionales à la vérification des données et de leur demander de se tenir en rapport avec les organismes internationaux et les services statistiques nationaux en communiquant les informations concernant les demandes relatives aux données ou aux métadonnées et en assurant le suivi de ces demandes.

9. Les statisticiens nationaux du Groupe avaient auparavant estimé que les imputations, si elles étaient élaborées en collaboration avec les statisticiens nationaux et à partir du moment où elles étaient accompagnées de métadonnées claires et transparentes, pouvaient être utilisées par les pays lorsqu'ils ne disposaient pas de statistiques officielles. Les équipes de statisticiens des commissions nationales aideront à mettre en place des mécanismes qui permettront aux pays de participer à l'estimation et aux ajustements des données nationales et encourageront de plus vastes consultations avec les pays et les organismes internationaux.

10. Le Groupe a continué d'examiner les méthodes d'élaboration des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement et a étudié les importantes questions de méthode. L'une de ces questions a trait à l'utilisation de données démographiques pour évaluer les indicateurs et l'agrégation de valeurs nationales aux chiffres régionaux et mondiaux. La Division de statistique a procédé à une enquête auprès de tous les organismes élaborant des indicateurs relatifs aux OMD pour mieux connaître les données démographiques utilisées et les questions liées aux anomalies. Le Groupe, après avoir examiné les résultats, a formulé des recommandations spécifiques. Il a estimé qu'il fallait améliorer la collaboration entre la Division de la population du Secrétariat et les services nationaux de statistique.

11. Le Groupe s'est attaché plus particulièrement à ce que la communication de rapports et la présentation de données et de métadonnées pour le suivi au niveau international aient le niveau de cohérence et de transparence voulu. Pour ce faire, il a estimé que l'adoption d'un cadre commun pour l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX) serait une bonne solution technique. Le Groupe a créé une équipe spéciale chargée de l'élaboration de ce cadre, qui a déjà commencé à élaborer la structure des données des indicateurs relatifs aux OMD qui permettra aux organismes d'échanger des données et des métadonnées.

IV. Permettre aux pays de disposer des données et des méthodes nécessaires pour suivre la réalisation des OMD au niveau national

12. Le Groupe s'emploie à ce que les pays disposent des outils nécessaires pour suivre la réalisation des OMD au niveau national. En particulier, cette année, le

Groupe a décidé de publier une version révisée du Guide des indicateurs, qui sera également disponible en ligne, et a remis à niveau le site Web et la présentation des métadonnées. Il a également engagé des discussions avec les pays membres du Groupe pour examiner d'autres questions importantes concernant le suivi au niveau national, en particulier :

a) La nécessité d'obtenir des données qui permettent de définir des politiques concernant les OMD et d'aider à suivre les progrès réalisés au niveau sous-régional;

b) La nécessité d'élaborer des instruments permettant d'évaluer les progrès accomplis en ce qui concerne les divers objectifs et cibles au niveau national.

V. Produits du Groupe en 2007

13. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat a établi le *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2007*² sur la base des contributions des organismes intéressés. Le rapport a été présenté en juillet 2007 par le Secrétaire général à l'ouverture de la session du Conseil économique et social et a nourri le débat politique au Conseil, à son débat de haut niveau en juillet, et à l'Assemblée générale, en septembre 2007. Il a été traduit dans chacune des six langues officielles de l'ONU et a été présenté à l'occasion d'événements régionaux et sous-régionaux dans divers pays du monde.

14. Les progrès accomplis, tels qu'ils ressortent des agrégats régionaux, ont par ailleurs été récapitulés sous forme d'un tableau en couleurs (Millennium Development Goals : 2007 progress chart). Ce tableau, présenté pour la quatrième année consécutive, permet de repérer les régions et sous-régions qui s'acheminent vers la réalisation des objectifs et celles, au contraire, qui s'en écartent. Il est facile à déchiffrer et est destiné à être largement diffusé.

15. La Vice-Secrétaire générale a également présenté un bref rapport sur les OMD en Afrique en juin, à une date coïncidant avec l'ouverture du Sommet du Groupe des Huit (G-8) en Allemagne. Lors du Sommet, le Secrétaire général a demandé que l'on examine la question de la mise en œuvre des objectifs du Millénaire en Afrique subsaharienne.

16. La Division de statistique a, pour sa part, compilé des données et réalisé des analyses au titre de sa contribution au rapport du Secrétaire général à l'Assemblée générale sur l'activité de l'Organisation et à l'annexe du rapport consacrée à la statistique. Elle a continué de tenir à jour le site Web et la base de données du Groupe sur les indicateurs relatifs aux OMD (<http://mdgs.un.org>).

17. En septembre 2007, la Division de statistique, en collaboration avec le groupe chargé de DevInfo, a publié la troisième édition de MDGInfo, version adaptée de DevInfo, technologie spécifiquement conçue pour aider les gouvernements à suivre la réalisation des OMD. MDGInfo doit permettre aux utilisateurs qui ont difficilement accès à l'Internet d'accéder à la base de données et au rapport sur les OMD et d'aider également les États Membres à utiliser les plates-formes et systèmes communs de bases de données.

² *Rapport sur les objectifs du Millénaire pour le développement 2007* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.07.I.15).

VI. Conclusions et orientation future des travaux

18. La Division de statistique, en tant que service chargé de coordonner les travaux du Groupe, continuera de travailler avec les organismes et les pays pour améliorer la portée et la transparence de tous les indicateurs de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement et l'établissement de rapports sur ces indicateurs et aider les pays à élaborer et à utiliser des données pour le suivi au niveau national.

19. La Commission voudra peut-être prendre note des travaux du Groupe et de la Division de statistique en 2007 et donner suite aux recommandations formulées dans la résolution 2006/6 du Conseil économique et social sur le renforcement des capacités statistiques, que le Conseil a adoptée en juillet 2006, ainsi que les mesures qui sont envisagées :

a) Continuer de s'assurer que les participants des différents pays assistent régulièrement à la réunion du Groupe qui a lieu en automne, tenir le Groupe et la Division informés des travaux menés, afin d'améliorer constamment les méthodologies et les méthodes d'estimation et d'imputation, et indiquer les moyens de renforcer davantage les capacités;

b) Entreprendre avec les commissions régionales des activités visant à examiner, en consultation avec les pays, les estimations et les réajustements des données nationales établies par les organismes internationaux et déterminer les moyens d'éliminer les disparités entre les données élaborées aux niveaux international et national;

c) Aider les pays à recenser les pratiques optimales pour assurer la coordination avec les services nationaux de statistique et les mécanismes de communication aux organismes statistiques internationaux et élaborer les directives connexes.

Annexe I

Cadre révisé de suivi des objectifs du Millénaire pour le développement, y compris de nouveaux indicateurs et cibles

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs et cibles (tirés de la Déclaration du Millénaire)

Indicateurs de suivi des progrès

Objectif 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1.A : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour

1.1 Proportion de personnes dont le revenu est inférieur à 1 dollar par jour^a (en parité du pouvoir d'achat)

1.2 Indice d'écart de la pauvreté

1.3 Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale

Cible 1.B : Assurer le plein-emploi et la possibilité pour chacun, y compris les femmes et les jeunes, de trouver un travail décent et productif

1.4 Taux de croissance du PIB par personne occupée

1.5 Ratio emploi/population

1.6 Proportion de la population occupée disposant de moins de 1 dollar par jour (en parité du pouvoir d'achat)

1.7 Proportion de travailleurs indépendants et de travailleurs familiaux dans la population occupée

Cible 1.C : Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim

1.8 Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans

1.9 Proportion de la population n'atteignant pas l'apport calorique minimal

Objectif 2 : Assurer l'éducation primaire pour tous

Cible 2.A : Faire en sorte que d'ici à 2015, tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, aient les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires

2.1 Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire

2.2 Pourcentage d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (personnes des deux sexes)

2.3 Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)

Objectif 3 : Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Cible 3.A : Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005, si possible, et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard

3.1 Taux brut de scolarisation des filles/taux brut de scolarisation des garçons dans l'enseignement primaire

3.2 Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs et cibles (tirés de la Déclaration du Millénaire)

Indicateurs de suivi des progrès

	3.3	Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national
Objectif 4 : Réduire la mortalité infantile		
Cible 4.A : Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	4.1	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans
	4.2	Taux de mortalité infantile
	4.3	Proportion des enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole
Objectif 5 : Améliorer la santé maternelle		
Cible 5.A : Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	5.1	Taux de mortalité maternelle
	5.2	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié
	5.3	Taux d'utilisation de préservatifs
Cible 5.B : Rendre l'accès à la médecine procréative universel d'ici à 2015	5.4	Taux de natalité parmi les adolescentes
	5.5	Accès aux soins prénatals (au moins une visite et au moins quatre visites)
	5.6	Besoins de planification familiale non couverts
Objectif 6 : Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies		
Cible 6.A : D'ici à 2015, avoir arrêté et commencé à inverser la progression du VIH/sida	6.1	Taux de prévalence du VIH chez les 15 à 24 ans
	6.2	Utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque
	6.3	Pourcentage des 15 à 24 ans ayant des connaissances exactes et complètes au sujet du VIH/sida
	6.4	Taux de scolarisation des orphelins par rapport aux non-orphelins âgés de 10 à 14 ans
Cible 6.B : D'ici à 2010, assurer à tous ceux qui en ont besoin l'accès aux traitements contre le VIH/sida	6.5	Proportion de la population au stade avancé de l'infection au VIH ayant accès à des médicaments antirétroviraux
Cible 6.C : D'ici à 2015, avoir arrêté et commencé à inverser la progression du paludisme et d'autres maladies graves	6.6	Incidence du paludisme et taux de mortalité dû à cette maladie
	6.7	Proportion d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires imprégnées d'insecticide et proportion d'enfants de moins de 5 ans atteints de fièvre traités au moyen de médicaments antipaludéens appropriés
	6.8	Incidence et prévalence de la tuberculose et taux de mortalité dû à cette maladie

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs et cibles (tirés de la Déclaration du Millénaire)

Indicateurs de suivi des progrès

6.9 Proportion de cas de tuberculose décelés et soignés dans le cadre d'un traitement direct à court terme et sous observation

Objectif 7 : Préserver l'environnement

Cible 7.A : Intégrer les principes du développement durable dans les politiques et programmes nationaux et inverser la tendance à la déperdition des ressources naturelles

7.1 Proportion de zones forestières

7.2 Émissions de dioxyde de carbone par habitant et pour 1 dollar de produit intérieur brut (parité de pouvoir d'achat), et consommation de substances appauvrissant la couche d'ozone

7.3 Proportion de stocks de poissons qui ne sont pas en danger pour des raisons biologiques

7.4 Taux d'utilisation de l'ensemble des ressources en eau

Cible 7.B : Réduire l'appauvrissement de la diversité biologique et en ramener le taux à un niveau sensiblement plus bas d'ici à 2010

7.5 Proportion de zones terrestres et marines protégées

7.6 Proportion d'espèces menacées d'extinction

Cible 7.C : Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas d'accès durable à l'eau potable et à des services d'assainissement de base

7.7 Proportion de la population utilisant une source d'eau de boisson améliorée

7.8 Proportion de la population utilisant des infrastructures d'assainissement améliorées

Cible 7.D : Améliorer sensiblement, d'ici à 2020, les conditions de vie de 100 millions d'habitants des taudis

7.9 Proportion de citoyens vivant dans des taudis^b

Objectif 8 : Mettre en place un partenariat pour le développement

Cible 8.A : Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, réglementé, prévisible et non discriminatoire

Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés, de l'Afrique, des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement.

Cela suppose un engagement en faveur de la bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international.

Cible 8.B : Répondre aux besoins particuliers des pays les moins avancés

Aide publique au développement (APD)

8.1 APD nette, en pourcentage du produit national brut des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement

Cela suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés, l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des pays pauvres très endettés et l'annulation des dettes publiques bilatérales, ainsi que l'octroi d'une aide publique au développement plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté.

8.2 Proportion du montant total de l'aide publique au développement bilatérale des pays donateurs membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE, allouée par secteur aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)

Objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs et cibles (tirés de la Déclaration du Millénaire)

Indicateurs de suivi des progrès

	8.3 Proportion de l'APD bilatérale des pays du CAD (OCDE) qui n'est pas liée
	8.4 APD reçue par les pays en développement sans littoral en pourcentage de leur revenu national brut
	8.5 APD reçue par les petits États insulaires en développement en pourcentage de leur revenu national brut
Cible 8.C : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et des petits États insulaires en développement (en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les décisions issues de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)	<p><i>Accès aux marchés</i></p> <p>8.6 Proportion du total des importations des pays développés (en valeur, et à l'exclusion des armes) en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés qui sont admises en franchise de droits</p> <p>8.7 Droits de douane moyens appliqués par les pays développés aux produits agricoles, textiles et vêtements en provenance des pays en développement</p> <p>8.8 Estimations des subventions agricoles versées par les pays de l'OCDE en pourcentage de leur produit intérieur brut</p> <p>8.9 Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales</p>
Cible 8.D : Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre l'endettement tolérable à long terme	<p><i>Viabilité du niveau d'endettement</i></p> <p>8.10 Nombre total de pays ayant atteint le point de décision de l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE) et nombre total de pays ayant atteint le point d'achèvement (cumulatif)</p> <p>8.11 Allègement de la dette annoncé au titre de l'Initiative PPTE et de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale</p> <p>8.12 Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p>
Cible 8.E : En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement	8.13 Proportion de la population ayant accès de façon durable à des médicaments de base d'un coût abordable
Cible 8.F : En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les nouvelles technologies, en particulier	8.14 Nombre de lignes téléphoniques pour 100 personnes

Objectifs du Millénaire pour le développement

*Objectifs et cibles (tirés de la Déclaration du Millénaire)**Indicateurs de suivi des progrès*

les technologies de l'information et des communications, profitent au plus grand nombre

8.15 Pourcentage de la population abonné à un service de téléphonie mobile

8.16 Pourcentage de la population utilisant l'Internet

^a Pour suivre les tendances des pays en matière de pauvreté, il convient d'utiliser, lorsqu'ils existent, des indicateurs nationaux de pauvreté.

^b La proportion effective d'habitants de taudis s'obtient en calculant le nombre de citoyens soumis à l'une au moins des conditions suivantes : a) accès insuffisant à une source d'eau améliorée; b) accès insuffisant à des infrastructures d'assainissement améliorées; c) surpeuplement (trois personnes ou plus par pièce); et d) habitations faites de matériaux non durables.

Annexe II

Évaluation des données de pays disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

1. On trouvera dans le tableau ci-dessous les données de pays disponibles par objectif, dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Le présent rapport ne porte que sur les indicateurs officiels relatifs aux OMD, disponibles au mois de novembre 2006, concernant les pays des régions en développement, soit 163 pays au total.

Tableau 1

Données de pays disponibles dans la base de données des indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement

Objectifs du Millénaire pour le développement	Indicateurs	Toutes données, y compris les estimations				Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes	
		Pays ayant au moins un ensemble de données		Pays ayant au moins deux ensembles de données		Nombre	Pourcentage
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
Objectif 1	Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour en parité du pouvoir d'achat (PPM)	70	43	57	35	57	35
	Indice d'écart de la pauvreté	70	43	56	34	56	34
	Part du quintile le plus pauvre de la population dans la consommation nationale	79	48	58	36	58	36
	Proportion d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérée modérée ou élevée	113	69	72	44	72	44
	Proportion de la population sous-alimentée	121	74	121	74	121	74
Objectif 2	Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire (personnes des deux sexes)	152	93	123	75	123	75
	Proportion d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième année (personnes des deux sexes)	152	93	104	64	104	64
	Taux d'achèvement des études primaires (personnes des deux sexes)	152	93	129	79	129	79
Objectif 3	Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)	112	69	63	39	47	29
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire	152	93	144	88	144	88
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire	152	93	142	87	142	87
	Indice de parité des sexes dans l'enseignement supérieur	152	93	114	70	114	70
	Proportion de femmes salariées dans le secteur non agricole	149	91	100	61	100	61
	Proportion de sièges occupés par les femmes au parlement national	134	82	134	82	134	82

Objectifs du Millénaire pour le développement	Indicateurs	Toutes données, y compris les estimations				Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes	
		Pays ayant au moins un ensemble de données		Pays ayant au moins deux ensembles de données		Nombre	Pourcentage
		Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage		
Objectif 4	Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances)	138	85	138	85	138	85
	Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) (pour 1000 naissances vivantes)	138	85	138	85	138	85
	Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	139	85
Objectif 5	Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	133	82	131	80	63	39
	Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	138	85	24	15	24	15
Objectif 6	Taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 49 ans	117	72	98	60	98	60
	Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des préservatifs, parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans	109	67	78	48	78	48
	Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans	39	24	19	12	19	12
	Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	48	29	22	13	22	13
	Pourcentage d'hommes âgés de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	37	23	7	4	7	4
	Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	62	38	0	0	0	0
	Prévalence d'usage des contraceptifs parmi les femmes mariées de 15 à 49 ans (pourcentage)	111	68	82	50	82	50
	Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins	63	39	35	21	35	21
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires traitées à l'insecticide	49	30	8	5	8	5
	Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	48	29	12	7	12	7
	Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants	162	99	155	95	155	95
	Taux de prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	162	99	155	95	155	95
	Taux de réussite du traitement de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS	30	18	23	14	23	14
Taux de détection de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS	162	99	143	88	143	88	

<i>Objectifs du Millénaire pour le développement</i>	<i>Indicateurs</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes</i>	
		<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>			
		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
Objectif 7	Pourcentage de la superficie totale couverte par des zones forestières	158	97	155	95	155	95
	Zones protégées en pourcentage de la superficie totale	135	83	132	81	132	81
	Émission de dioxyde de carbone (CO ₂) en tonnes par habitant	150	92	150	92	150	92
	Consommation de toutes les substance qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes PDO)	136	83	135	83	135	83
	Pourcentage de la population ayant accès à des sources d'eau potable améliorées	162	99	110	67	110	67
	Pourcentage total de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées	162	99	104	64	104	64
	Pourcentage total de la population urbaine vivant dans des taudis	158	97	105	64	105	64
Objectif 8	Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services et revenu net de l'extérieur	145	89	107	66	107	66
	Taux de chômage des jeunes âgés de 15 à 24 ans (hommes et femmes)	89	55	65	40	65	40
	Taux de chômage des femmes âgées de 15 à 24 ans	88	54	63	39	63	39
	Taux de chômage des hommes âgés de 15 à 24 ans	88	54	63	39	63	39
	Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants	157	96	157	96	0	0
	Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants	157	96	156	96	0	0
	Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	153	94	151	93	0	0
Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants	126	77	123	75	123	75	

2. On a distingué dans le tableau 1 quatre groupes d'indicateurs, en fonction du pourcentage de pays dans lesquels ils donnent lieu à des mesures :

a) Indicateurs pour lesquels moins de 25 % des pays des régions en développement disposent d'au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes. Il s'agit d'indicateurs pour lesquels peu de pays recueillent des données pour suivre régulièrement leur évolution :

Tableau 2

<i>Indicateurs du groupe a)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Pourcentage de femmes âgées de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	62	38	0	0	0	0
Nombre de lignes téléphoniques pour 100 habitants	157	96	157	96	0	0
Nombre d'abonnés au téléphone portable pour 100 habitants	157	96	156	96	0	0
Nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants	153	94	151	93	0	0
Pourcentage d'hommes âgés de 15 à 24 ans ayant une bonne connaissance générale du VIH/sida	37	23	7	4	7	4
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans dormant sous des moustiquaires traitées à l'insecticide	49	30	8	5	8	5
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans ayant de la fièvre qui sont traités avec des médicaments contre le paludisme	48	29	12	7	12	7
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les hommes âgés de 15 à 24 ans	39	24	19	12	19	12
Taux d'utilisation d'un préservatif lors du dernier rapport sexuel à haut risque, parmi les femmes âgées de 15 à 24 ans	48	29	22	13	22	13
Taux de réussite du traitement de la tuberculose dans le cadre de stratégies DOTS	30	18	23	14	23	14
Proportion d'accouchements assistés par du personnel de santé qualifié	138	85	24	15	24	15
Taux de fréquentation scolaire des orphelins par rapport aux non-orphelins	63	39	35	21	35	21

b) Indicateurs pour lesquels entre 25 et 49 % des régions en développement ont au moins deux ensembles de données, non compris les données modélisées par les organismes :

Tableau 3

<i>Indicateurs du groupe b)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)	112	69	63	39	47	29
Indice d'écart de la pauvreté	70	43	56	34	56	34
Pourcentage de la population disposant de moins d'un dollar par jour en PPA	70	43	57	35	57	35
Part du quintile le plus pauvre de la population dans le revenu ou la consommation au niveau national	79	48	58	36	58	36
Taux de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes	133	82	131	80	63	39
Taux de chômage des jeunes de 15 à 24 ans (personnes des deux sexes)	89	55	65	40	65	40
Taux de chômage des femmes âgés de 15 à 24 ans	88	54	63	39	63	39
Taux de chômage des hommes âgés de 15 à 24 ans	88	54	63	39	63	39
Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale modérée ou élevée	113	69	72	44	72	44
Taux d'utilisation du préservatif sur le taux de prévalence des contraceptifs, parmi les femmes mariées âgées de 15 à 49 ans	109	67	78	48	78	48

c) Indicateurs pour lesquels entre 50 et 74 % des pays des régions en développement disposent au moins de deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les institutions.

Tableau 4

<i>Indicateurs du groupe c)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Prévalence d'usage des contraceptifs parmi les personnes âgées de 15 à 49 ans (pourcentage)	111	68	82	50	82	50
Taux de prévalence du VIH parmi la population âgée de 15 à 49 ans	117	72	98	60	98	60
Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole	149	91	100	61	100	61
Pourcentage d'élèves commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième (personnes des deux sexes)	152	93	104	64	104	64

<i>Indicateurs du groupe c)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Proportion de la population ayant accès à des installations sanitaires améliorées	162	99	104	64	104	64
Pourcentage de la population urbaine vivant dans des taudis	158	97	105	64	105	64
Service de la dette en pourcentage des exportations de biens et services et revenu net de l'extérieur	145	89	107	66	107	66
Proportion de la population ayant accès à des sources d'eau potable améliorées	162	99	110	67	110	67
Indice de parité des sexes dans l'enseignement supérieur	152	93	114	70	114	70
Pourcentage de la population souffrant de la malnutrition	121	74	121	74	121	74

d) Indicateurs pour lesquels 75 % ou plus des pays des régions en développement ont au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes. Les indicateurs de ce groupe sont, pour certains, de sources administratives (tels que ceux sur l'enseignement) et, pour d'autres, des indicateurs sur la santé et l'environnement, pour lesquels la plupart des pays fournissent régulièrement des données :

Tableau 5

<i>Indicateurs du groupe d)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Taux de scolarisation net dans l'enseignement primaire (personnes des deux sexes)	152	93	123	75	123	75
Nombre d'ordinateurs personnels pour 100 habitants	126	77	123	75	123	75
Taux d'achèvement des études primaires (pour les deux sexes)	152	93	129	79	129	79
Zones protégées en pourcentage de la superficie totale	135	83	132	81	132	81
Pourcentage de sièges occupés par les femmes au parlement national	134	82	134	82	134	82
Consommation de substances qui appauvrissent la couche d'ozone (en tonnes de PDO)	136	83	135	83	135	83
Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans (pour 1 000 naissances vivantes)	138	85	138	85	138	85
Taux de mortalité infantile (0 à 1 an) (pour 1 000 naissances vivantes)	138	85	138	85	138	85

<i>Indicateurs du groupe d)</i>	<i>Toutes données, y compris les estimations modélisées par les organismes</i>				<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données, non compris les estimations modélisées par les organismes</i>	
	<i>Pays ayant au moins un ensemble de données</i>		<i>Pays ayant au moins deux ensembles de données</i>		<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>
	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Nombre</i>	<i>Pourcentage</i>		
Pourcentage d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	139	85	139	85	139	85
Indice de parité des sexes dans l'enseignement secondaire	152	93	142	87	142	87
Taux de détection de la tuberculose dans le cadre des stratégies DOTS	162	99	143	88	143	88
Indice de parité des sexes dans l'enseignement primaire	152	93	144	88	144	88
Émissions de dioxyde de carbone, en tonne de CO ₂ par habitant	150	92	150	92	150	92
Taux de mortalité lié à la tuberculose, pour 100 000 habitants	162	99	155	95	155	95
Taux de prévalence de la tuberculose, pour 100 000 habitants	162	99	155	95	155	95
Pourcentage de la superficie totale occupée par des zones forestières	158	97	155	95	155	95

Notes techniques

Les indicateurs ci-après n'ont pas été pris en compte dans le rapport parce qu'on ne disposait d'aucune information à leur sujet :

- a) Nombre de cas notifiés de paludisme pour 100 000 habitants;
- b) Taux de mortalité lié au paludisme pour 100 000 habitants;
- c) Proportion de la population ayant accès aux médicaments essentiels.

Les indicateurs suivants n'ont pas été pris en compte dans le rapport, car ils sont utilisés uniquement dans des agrégats (pas de données par pays) :

- a) Taux moyens des droits de douane appliqués i) aux textiles; ii) aux vêtements et iii) aux produits agricoles;
- b) Importations de marchandises en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés, admises sans droits de douane dans les pays développés.

Les indicateurs correspondant à l'objectif 8 concernant l'APD et l'allégement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE n'ont pas été pris en compte dans le rapport.

Annexe III

Résumé des recommandations formulées par le Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement à sa réunion tenue du 14 au 16 novembre 2007, à Paris

1. La douzième réunion du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD s'est tenue en deux temps. La première partie, tenue le 14 novembre 2007, a regroupé 31 experts de 14 organismes et 3 commissions régionales. La seconde partie, tenue les 15 et 16 novembre 2007, a regroupé 17 représentants de services nationaux de la statistique de 14 pays, 45 experts de 18 organismes, 4 commissions régionales, 2 représentants d'organismes donateurs et 1 représentant de la Commission européenne.
2. Les participants à la première partie ont :
 - a) Approuvé le nombre d'objectifs et d'indicateurs du nouveau cadre relatif aux OMD;
 - b) Formulé des recommandations pour améliorer la coordination entre les commissions régionales et les organismes internationaux;
 - c) Proposé de nouveaux produits concernant les OMD pour 2008 et présenté le calendrier à cet égard;
 - d) Approuvé un plan de travail et un calendrier provisoires pour l'achèvement de la version actualisée du Manuel concernant les indicateurs relatifs aux OMD;
 - e) Examiné et donné des directives concernant le travail des équipes spéciales chargées de définir les normes d'échange de données et de métadonnées relatives aux OMD et de tracer le graphique de réalisation des OMD;
 - f) Examiné les métadonnées disponibles sur le site Web consacré aux OMD;
 - g) Discuté du programme de la prochaine réunion du Groupe, qui doit se tenir en mars ou avril 2008; la réunion aura principalement pour objet de mettre au point le plan du Manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD et de convenir de la liste et du contenu des OMD pour 2008.
3. La seconde partie de la réunion, qui a regroupé des représentants de pays a :
 - a) Examiné et analysé le rôle que peuvent jouer les organismes régionaux pour remédier aux écarts entre les données nationales et internationales et déterminé les moyens de remédier à ces anomalies;
 - b) Examiné et analysé les mécanismes nationaux de communication pour fournir les données concernant les pays aux organismes internationaux;
 - c) Examiné les stratégies permettant de disposer de données plus fiables sur les OMD au niveau sous-régional;

d) Examiné les métadonnées présentées dans la base de données et formulé des recommandations pour la révision du Manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD.

4. Le Groupe a également étudié les résultats d'une enquête sur la coordination des mécanismes de communication menée auprès des organismes internationaux et dans les pays participant à cette réunion et recommandé :

a) De réduire le nombre de demandes se recoupant que les pays recevaient de la communauté internationale;

b) De prendre en compte les divergences entre les pays en ce qui concerne les mécanismes de communication des données dans les stratégies visant à améliorer la coordination et la communication;

c) D'améliorer le questionnaire utilisé pour l'enquête sur la coordination des mécanismes de communication, de préciser les questions et donner aux pays plus de temps pour y répondre. Le questionnaire révisé devrait également comprendre des questions sur la coordination de la communication des données pour les rapports de pays sur les OMD à l'équipe chargée de l'élaborer. Lorsque le questionnaire sera révisé, l'enquête devrait être étendue aux pays autres que ceux du Groupe;

d) Que la Division de statistique organise un atelier à l'intention des pays pour partager des données d'expérience sur la coordination des systèmes statistiques, en vue de recenser les meilleures pratiques et d'élaborer des directives.

5. En ce qui concerne la coordination des mécanismes de communication des données relatives aux OMD, le Groupe a également recommandé ce qui suit :

a) La coordination des mécanismes de communication concernant les données relatives aux OMD devrait concerner l'ensemble des services nationaux de statistique et des mécanismes de communication des données aux organismes internationaux;

b) Le rôle des coordonnateurs nationaux pour ce qui est des OMD devrait être clairement défini afin de créer des mécanismes de suivi et de communication sur les OMD. Les coordonnateurs nationaux pourraient jouer un rôle différent, compte tenu des dispositions prises au niveau national pour élaborer, diffuser et communiquer les données. Il faudrait également mettre en place un système de coordonnateurs officiels nationaux chargés de donner des directives et de diffuser les données (il s'agira notamment de diffuser l'information sur les personnes à contacter dans les ministères techniques et d'indiquer les sources des données);

c) Il faut améliorer la coordination entre les organismes internationaux pour réduire les demandes qui se recoupent. Les organismes internationaux pourraient utiliser, par exemple, des questionnaires combinés;

d) La création d'un répertoire de données sur les indicateurs relatifs aux OMD passe par la mise en place des ressources et des moyens techniques nécessaires et le renforcement des capacités nationales pour élaborer des données fiables;

e) Il faudrait améliorer la formation à l'intention des pays en ce qui concerne les bases de données sur les OMD, en particulier DevInfo;

f) Il faudrait uniformiser les sources de métadonnées pour les OMD et les utiliser dans les pays;

g) Il faudrait organiser des ateliers régionaux pour examiner les recommandations concernant les rapports sur les OMD et uniformiser les rapports de pays. En outre, le service national de la statistique devrait être pleinement associé à l'élaboration des rapports de pays sur les OMD;

h) Les commissions régionales devraient examiner la situation dans chaque pays de la région qui relève de leur compétence pour évaluer les capacités statistiques des institutions intéressées et des mécanismes de coordination actuels dans ces pays.

6. Le Groupe a également examiné la question des anomalies entre les données aux niveaux national et international et formulé les recommandations suivantes :

a) En coordination avec la Division de statistique et avec le concours du PNUD, qui permettra d'assurer la liaison avec les organismes internationaux, les commissions régionales des Nations Unies étudieront les causes des anomalies entre les données nationales et internationales et les lacunes dans les données, de deux ou trois pays de leur région. Les pays choisis devraient comprendre, si possible, ceux qui font partie du Groupe. Les organismes internationaux devraient collaborer avec les commissions régionales et les aider à comprendre les causes de ces anomalies. Les résultats de ces études devraient être communiqués à la réunion du Groupe sur les indicateurs relatifs aux OMD qui doit se tenir en novembre 2008;

b) Les commissions régionales des Nations Unies devraient servir de relais entre les pays et les organismes internationaux;

c) Les réunions du Groupe devraient permettre d'élaborer des stratégies permettant de corriger les anomalies et les lacunes dans les données. Ces réunions devraient pouvoir compter sur la participation des organismes internationaux, des commissions régionales, des bureaux régionaux des organismes régionaux, des services nationaux de statistiques et d'autres institutions intéressées des systèmes statistiques nationaux. La Division de statistique et le PNUD organiseront conjointement ces réunions;

d) L'assistance technique nécessaire devrait être fournie aux pays pour les aider à utiliser les définitions internationales. Le respect de ces définitions permettra d'harmoniser les données nationales et internationales;

e) Les métadonnées concernant les données élaborées au niveau national devraient être affinées pour que les utilisateurs au niveau international comprennent les méthodes d'élaboration de ces données;

f) Des directives devraient être élaborées pour la circulation de l'information concernant les données relatives aux OMD;

g) Les organismes internationaux devraient consulter les pays avant de publier leurs données.

7. Le Groupe a également reconnu que les données sous-nationales permettent de comprendre les tendances des OMD dans les pays et de mieux allouer les ressources aux différents groupes sociaux et zones de la région. Pour disposer de plus de données fiables au niveau sous-régional, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

a) Utiliser les résultats des recensements pour adapter les OMD aux conditions locales et utiliser les estimations concernant de petites zones quand les données ne sont pas disponibles;

b) Étudier la disponibilité de données infranationales.

8. Enfin, le Groupe a examiné les métadonnées actuellement disponibles dans la base de données que gère la Division de statistique (site disponible à l'adresse suivante : <http://mdgs.un.org>). Les experts des pays et des organismes internationaux ont recommandé que :

a) Le champ des métadonnées expliquant les anomalies entre les sources nationales et internationales devrait être inclus dans la prochaine révision du Manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD;

b) La prochaine édition révisée du Manuel sur les indicateurs relatifs aux OMD devrait être mieux diffusée aux services statistiques nationaux et aux équipes de pays chargées des OMD.
